

« LE SOLEIL », QUÉBEC, 14 AVRIL 2007.

Le quotidien de la capitale | Samedi 14 avril 2007 | www.cyberpresse.ca | Québec, 111^e avenue, n° 101

Bannir le cellulaire au volant → 2

le Soleil

PROVENCE • ANJOU • CATALOGNE

SPÉCIAL FRANCE

CAHIER VOYAGES



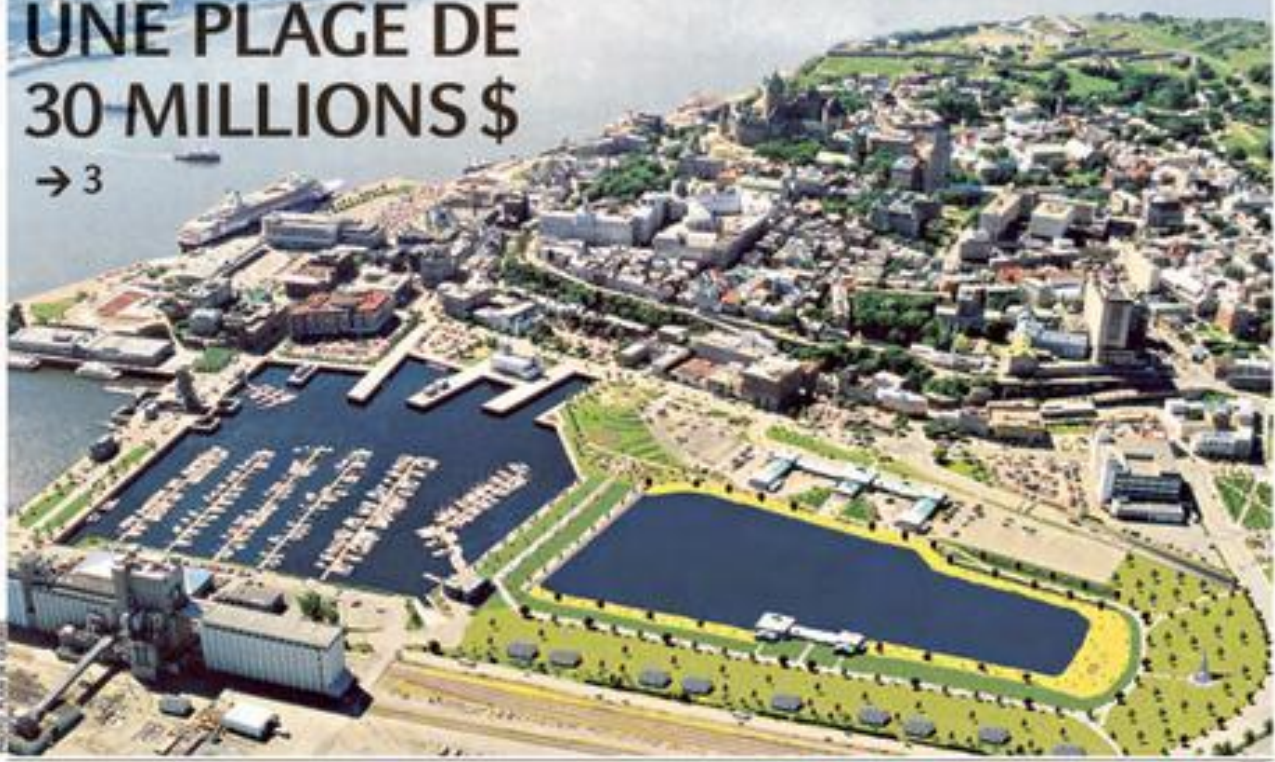
LES GRANDS DOSSIERS
La Charte à 25 ans → 14

MAISON L'habitation branchée de demain → M2

ARTS MAGAZINE La BD méthode québécoise → A4

UNE PLAGE DE 30 MILLIONS \$

→ 3





COBALT LT
2007



- Moteur Ecotec 4 cyl. 148 HP
- Climatisation
- Colonne de direction inclinable
- Lecteur CD et MP3
- Régulateur de vitesse
- Télécommande
- Glass et rétroviseurs à réglage électrique

LA GARANTIE DE 100 000 km DE

206\$*

*Taux de 4,9% sur 60 mois, jusqu'à 100 000 km. Toujours à prépaiement total. Taxe de 5%.



AVT DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE BERTHAUD
687-6200
www.fournierchevrolet.com

BASSIN LOUISE

Le projet de plage prend forme

Pierre Pelchat
Le Soleil

Le projet d'une plage publique gratuite au bassin Louise se précise. Les promoteurs évaluent qu'il en coûterait environ 30 millions \$ pour le réaliser à même des fonds qui proviendraient du gouvernement fédéral. Le projet consiste à scinder le plan d'eau en deux par un terre-plein. L'endroit, que l'on propose de nommer « Parc-plage Jacques-Amyot » en l'honneur du célèbre nageur de Québec, serait aménagé pour accueillir 6000 baigneurs dans la section ouest. La marina serait déplacée, sans perte de places à quai, du côté opposé plus près de l'écluse.

« Ce serait fantastique pour les gens de Québec, d'avoir une plage en plein centre-ville avec un accès facile. Ce serait également un attrait supplémentaire pour le tourisme », a affirmé Léonce Naud, président de la Société des Gens de Baignade. La plage en forme de L aurait une largeur de 10 mètres sur une longueur de 400 mètres. Les quais que le fédéral se propose de refaire pour les Fêtes du 400e seraient enlevés, une pente aménagée, des tonnes de sable apportées, des arbres plantés, les abords paysagés, des tables de pique-nique installées. Des commerces de restauration rapide et d'articles de plage seraient ouverts et il y aurait un bâtiment d'accueil. « Montréal a sa plage Doré et c'est plein de monde quand il fait chaud. Pourquoi Québec ne pourrait-il pas avoir sa plage au centre-ville ? Ce serait un succès extraordinaire », a soutenu le géographe.

15 piscines olympiques

Le bassin de la plage est l'équivalent de 15 piscines olympiques. À la tête du bassin, la pente de la plage serait faible avec une profondeur d'eau maximale d'un mètre pour permettre aux jeunes enfants de s'y baigner en sécurité. La partie du plan d'eau plus près de la marina serait plus profonde. On pourrait y faire de la plongée été comme hiver, du canot, du pédalo. Durant l'hiver, le plan d'eau ferait le bonheur des patineurs. « Imaginez la grande patinoire que cela ferait sous les murs du Vieux-Québec », a-t-il suggéré.

Une des dépenses importantes du projet est l'installation d'un système de filtration de l'eau. « L'eau sera constamment renouvelée à partir du fleuve et filtrée. L'eau sera évacuée par un déversoir souterrain qui est déjà en place et qui rejettera l'eau dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles », a expliqué M. Naud. Les promoteurs du projet prévoient que les frais de fonctionnement et d'entretien du parc-plage s'autofinanceraient à même des redevances que les commerces autour de la plage paieraient.

Proposé pour les Fêtes du 400e, le projet n'a pas été retenu. Le Port de Québec s'y serait opposé. La Société des Gens de Baignade a malgré tout poursuivi ses démarches. Elle entend solliciter l'appui des partis politiques fédéraux pour réaliser le projet, d'autant plus que son financement proviendrait d'Ottawa, le bassin Louise étant un territoire fédéral.

De l'opposition

Ce groupe de bénévoles pourrait compter sur l'appui politique de la mairesse Andrée Boucher, qui a été l'instigatrice de l'aménagement de la plage Jacques-Cartier. « J'ai de la sympathie pour ce projet et je n'ai jamais dit non. Il s'agit d'arrimer les rêves des citoyens en fonction des moyens de la Ville », a-t-elle commenté l'an dernier.

M. Naud ne croit pas que l'on puisse écarter le projet de plage au bassin Louise en raison de l'aménagement de la plage à la baie de Beauport et de la promenade Samuel-de-Champlain aux abords du fleuve devant Sillery.

« Ce sont deux beaux projets qui sont complémentaires à celui du bassin Louise. À Beauport, c'est idéal pour la planche à voile, mais moins adapté pour la baignade familiale dans le fleuve avec les courants et les marées. Devant Sillery, aucun aménagement n'est prévu pour se baigner dans le fleuve », a-t-il commenté. Un projet de donner un accès public au bassin Louise n'est pas nouveau. M. Naud rappelle que le gouvernement fédéral avait avancé une telle idée au début des années 80 et que la Ville de Québec avait prévu ouvrir au public une partie du bassin.



Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

La plage publique gratuite en forme de L aurait une largeur de 10 mètres sur une longueur de 400 mètres.